

### Zoom : la production d'œufs en Alsace

### Chiffre clé : environ 240 millions d'œufs de consommation produits par an en Alsace

Près de 20% des exploitations alsaciennes déclarent avoir des poules pondeuses. La majeure partie de la production d'œufs est cependant réalisée par une soixantaine d'éleveurs dont six grandes exploitations bas-rhinoises. Une part élevée d'approvisionnement local en poulettes et la vente d'œufs sous deux marques régionales sont des atouts pour la filière alsacienne.

**L**a filière poules pondeuses est loin d'être négligeable au sein de la production avicole alsacienne. La production d'œufs constitue 1% de la valeur des comptes régionaux de l'agriculture à l'instar de la production de viande de volaille.

### Une production dominée par de grands élevages bas-rhinois

**L**e cheptel total alsacien de poules pondeuses est estimé à environ 950 000 pondeuses, en excluant les possesseurs de moins de 10 poules. La soixantaine d'élevages de plus de 250 places totalise un peu plus de 923 000 poules pondeuses en 2015 soit 97% du cheptel.

Ainsi, 90% du cheptel se situe dans le Bas-Rhin, majoritairement dans la plaine du Rhin, la région sous-vosgienne et le Ried. La région sous-vosgienne comporte la moitié des effectifs bas-rhinois du fait de la présence des trois plus grands élevages régionaux qui ont chacun plus de 100 000 poules. Les six établissements soumis à autorisation (> 30 000 poules) sont d'ailleurs tous dans le Bas-Rhin et totalisent plus de 60% des effectifs régionaux. Dans le Haut-Rhin le maximum d'effectif est localisé dans le Sundgau et la plaine du Rhin. Le département compte sept élevages soumis à déclaration (5 000 – 30 000 poules) dont deux installations récentes.

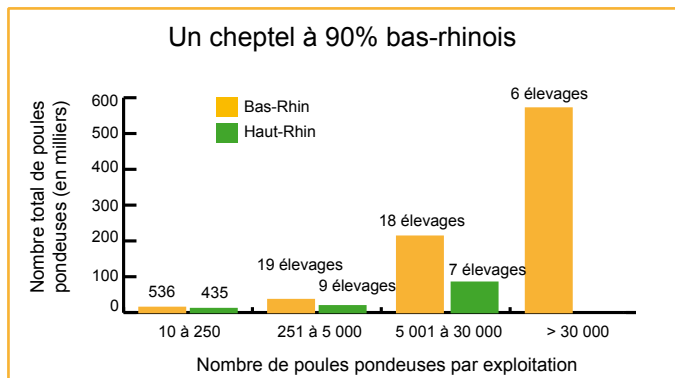
Parmi les exploitations de plus de 250 pondeuses, un quart est spécialisé dans la production d'œufs et possède près de 70% du cheptel. Il existe aussi une dizaine d'exploitations mixtes qui associent poules pondeuses et volailles de chair (poulets, dindes ou canards) avec des ateliers de taille significative. Elles ont environ 15% du cheptel de pondeuses. Enfin, 10% du cheptel est détenu par des exploitations qui combinent poules pondeuses et grandes cultures.

### Une filière partiellement locale

**L**'Alsace ne dispose pas d'acouvoir pour la filière œuf de consommation. Les poussins destinés à l'élevage de poulettes, futures pondeuses, proviennent essentiellement de l'ouest de la France. Il existe par contre des élevages de poulettes. L'Alsace compte un producteur principal qui travaille en intégration avec trois éleveurs bas-rhinois et un haut-rhinois. Quatre autres producteurs, deux dans chaque département, ont des cheptels plus restreints. Parmi l'ensemble des poulettes élevées dans la région, environ 600 000 sont destinées aux élevages alsaciens de poules pondeuses. Ainsi les poulettes locales approvisionnent près des deux tiers du cheptel régional, le reste provenant de l'ouest de la France.

Sur la base d'une production de 255 œufs par poule et par an dans les élevages professionnels, la production alsacienne s'élève à environ 240 millions d'œufs, soit moins de la moitié de la consommation régionale. La société de producteurs locaux Bûreland compte 10 éleveurs et commercialise 150 millions d'œufs par an dont 80% en Alsace et en Lorraine. Elle développe actuellement des modes de production alternatifs (sans cages). Une seconde marque régionale, plutôt distribuée dans le Haut-Rhin et rachetée par PEB Coquy, vend près de 15 millions d'œufs plein air, au sol et bio. Environ autant d'œufs sont vendus sous les marques Matine et Ferme primevère. La vente directe constitue également un créneau privilégié, à la ferme, sur les

marchés ou encore à des clients suisses dans le sud de l'Alsace. Les pondeuses de réforme sont très majoritairement envoyées en Allemagne.



Sources : DDPP67 - DDCSPP68 - recensement agricole 2010

### Mise aux normes des bâtiments d'élevage

**L**'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2002 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses transpose en France, la directive européenne 1999/74/CE. Cette réglementation est applicable entre autres à l'ensemble des bâtiments équipés de cages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les cages, dites «aménagées», doivent notamment disposer de plus d'espace par poule (750 cm<sup>2</sup>), d'une aire de grattage et de picotage (AGP) avec matériel friable permettant aux poules de satisfaire leurs besoins éthologiques, d'un nid dont les composants au sol excluent toute utilisation de treillis métalliques pouvant entrer en contact avec les volailles, d'au moins 15 cm de perchoirs par poule, et de dispositifs de raccourcissement de griffes. En Alsace, 14 élevages étaient concernés par cette réglementation pour un total de 24 bâtiments. Cinq élevages ont mis en place des cages aménagées. Quatre éleveurs ont totalement arrêté la production d'œufs et les cinq autres ont opté pour un élevage sans cage. Actuellement, les poules pondeuses en cages aménagées constituent 45 de l'effectif des élevages de plus de 250 poules.

### Modes d'élevage des poules pondeuses en Alsace (effectif > 250 poules)

	Nombre d'exploitations	Nombre de bâtiments	Nombre de places
Élevage en cages aménagées	5	10	424 520
Élevage au sol	16	23	96 120
Élevage au sol et en plein air	44	63	402 475
dont conduite biologique	9	14	14 050
<b>Ensemble</b>	<b>65</b>	<b>96</b>	<b>923 115</b>

Sources : DDPP67 - DDCSPP68

# Productions végétales

## Diminution des surfaces en betteraves

Les semis en betteraves se sont déroulés entre le 13 et le 28 mars 2015. Contrairement à la campagne précédente le printemps sec a permis de semer dans de bonnes conditions. Les mesures d'azote ont fait apparaître un reliquat sortie hiver de +10 unités, situé dans le deuxième horizon (de 30 à 60 cm de profondeur). La levée était attendue entre 10 et 15 jours après les semis. La prochaine étape sera d'assurer le désherbage des parcelles.

Les premières estimations de superficie de betteraves alsaciennes en 2015 sont de 5 270 ha dans le Bas-Rhin (contre 5 548 ha en 2014) et 1 030 ha dans le Haut-Rhin (contre 1 075 ha en 2014), soit 6 300 ha au niveau alsacien. C'est une baisse de l'ordre de 320 ha par rapport à la campagne précédente.

Cette diminution alsacienne de -4,8% est comparable à celle du niveau national qui passe de 404 000 ha en 2014 à une prévision de 385 000 ha cette année. A l'échelle européenne, quasiment tous les pays producteurs (Pologne, Slovaquie, Belgique, Espagne, Allemagne,...) baissent leur superficie entre 2014 et 2015, diminution pouvant aller jusqu'à -40% comme pour la Suède (20 000 ha en 2014). La Hongrie fait figure d'exception avec une hausse prévue de l'ordre de 40%.

La baisse de superficie entre 2015 et 2014 s'explique par le dispositif européen de gestion des quotas. La production des pays de l'Union Européenne est limitée à 13,5 millions de tonnes (Mt) de sucre. Le volume dépassant la production hors quota ne peut avoir que trois destinations :

- une exportation hors UE jusqu'à hauteur d'un plafond fixé par l'Organisation mondiale du Commerce
- la vente pour la fabrication de biocarburants ou d'autres usages industriels non alimentaires
- le report dans le quota de l'année suivante.

En 2014, il y a eu une production record au niveau européen, de 19,1 Mt (dont 4,1Mt de production française), qui entraîne des reports de production hors quota sur la campagne 2015/2016, d'où un assolement en betteraves sucrières moindre en 2015.

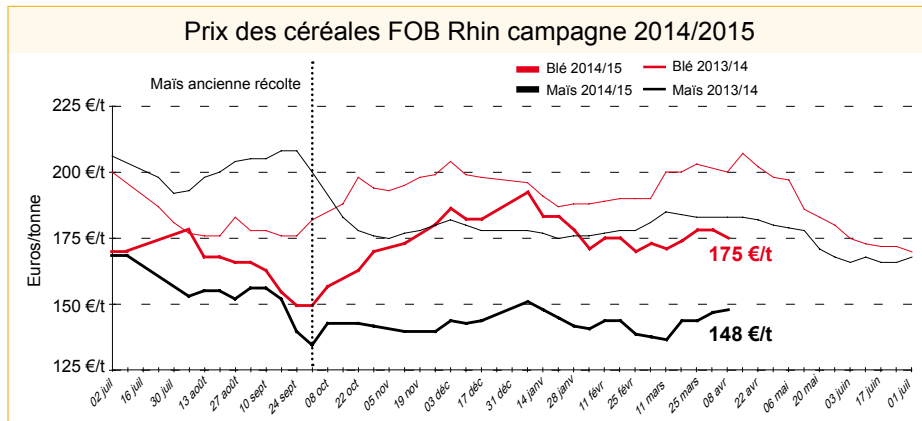
Le 30 septembre 2017 est la date programmée de la fin des quotas de production de sucre au sein de l'Union européenne.

## Les plantations de pommes de terre quasiment terminées, dans un contexte de cours bas

Les plantations de pomme de terre ont été majoritairement réalisées, après un travail du sol au vibroculteur, complété si besoin par un passage à la fraise. Les plus gros producteurs de pommes de terre alsaciens interrogés courant mars n'ont pas réduit de manière significative leurs surfaces, dans un contexte de stock important de la campagne précédente, qui pèse fortement sur les prix. Les premières pommes de terre primeurs se sont retrouvées sur les étals la première quinzaine de mars, en provenance du Maroc et de l'Italie. Les prix de gros relevés au marché gare de Strasbourg vont de 1,40 € à 1,80 € HT/le kg, en fonction des variétés.

## Un état des cultures d'hiver jugé satisfaisant

Les blés d'hiver sont majoritairement au stade épi 1 cm, atteint en Alsace au début de la dernière semaine du mois de mars, sauf dans le Sundgau en raison de semis plus tardifs. Ce stade sera atteint sous peu. L'état sanitaire ne pose pas de difficultés et les blés se sont bien développés. Avec un



Source : FranceAgriMer

## Collecte de céréales et oléo-protéagineux

Collecte 2014/2015 (en tonnes)	Cumul du 01 juillet 2014 au 28 février 2015			N - 1 Cumul du 01 juil 2013 au 28 fév 2013	Évolution 2014 / N-1
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace		
Blé	185 520	114 740	300 260	294 610	+2%
Orge	6 120	3 070	9 190	6 300	+46%
Seigle	130	90	220	565	-61%
Avoine	300	300	600	460	+30%
Triticale	1 190	840	2 030	1 740	+17%
Maïs	723 660	510 440	1 234 100	979 580	+26%
Sorgho		1 390	1 390	4 670	-70%
Total céréales	916 920	630 870	1 547 790	1 287 925	+20%
Colza	8 230	4 075	12 305	9 250	+33%
Tournesol	700	10	710	950	-25%
Soja	990	4 700	5 690	4 580	+24%
Pois	35		35	20	+75%
Total oléoprotéagineux	9 955	8 785	18 740	14 800	+27%

Source : FranceAgriMer

## Conjoncture grandes cultures - campagne 2014-2015

Unité : hectare	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace
Blé tendre hiver	29 600	17 700	47 300
Seigle	150	60	210
Orge d'hiver	2 700	1 250	3 950
Avoine d'hiver	50	60	110
Triticale	1 300	300	1 600
Colza d'hiver	2 200	1 150	3 350
Maïs grain	71 200	60 700	131 900
Betteraves industrielles	5 270	1 030	6 300
Pomme de Terre (primeur et conservation)	890	280	1 170

Sources : enquête «terres labourables» de décembre 2014 et contacts auprès des coopératives et négociants et de la sucrerie d'Erstein

## Du 27 avril au 9 juin 2015 : dépôt des dossiers PAC

La campagne de déclarations des dossiers PAC a été reculée cette année, afin de permettre la mise en place d'un nouveau registre parcellaire graphique de meilleure précision. Au niveau de la conjoncture, les estimations de superficie des grands postes se font d'après les résultats de l'enquête Terres Labourables de décembre 2014 mentionnant les intentions de semis des cultures de printemps.

fort tallage, dans un contexte climatique favorable, le potentiel de rendement cette année dans le Bas-Rhin semble supérieur à la moyenne quinquennale. Dans le Haut-Rhin, il a été relevé, sur certaines variétés, des symptômes discrets de septoriose précoce.

Les orges d'hiver semés tôt ont bien tallé, l'hiver doux a favorisé leur développement. Les gelées de février ont cependant perturbé la culture sur certaines parcelles, entraînant un début de sénescence des feuilles. Ponctuellement

des signes de viroses sont apparus. Actuellement, les pieds d'orge reverdissent, mais certains pieds pourraient rester chétifs. Au niveau bas-rhinois, le potentiel de rendement est estimé à 90% du rendement moyen départemental.

**Les colzas d'hiver** se développent bien. La sortie de l'hiver leur a été favorable et le stade boutons floraux est pour bientôt. Si l'ensoleillement d'avril permet une bonne floraison, le potentiel de rendement semble prometteur.

### Une belle avancée en maïs

Les semis de maïs se font dans de bonnes conditions climatiques, les températures estivales de l'après Pâques étant favorables. A la mi-avril, la moitié de l'assolement alsacien en maïs est semée.

### Démarrage des prairies

Le redémarrage végétatif des prairies de plaine au printemps a été plus ou moins rapide selon les secteurs. Dans le Sundgau, les températures de mars ont favorisé le redémarrage de l'herbe. Dans les prairies temporaires, les ray-grass italiens et hybrides mesuraient 20 cm fin mars tandis que le ray-grass anglais, les fétuques et le dactyle connaissaient un démarrage végétatif plus lent. Dans le Sundgau, les premières pâtures de vaches laitières ont débuté progressivement fin mars à début avril, essentiellement par demi-journées et autour du bâtiment d'élevage.

En Alsace Bossue, la croissance des prairies a été plus lente

du fait de températures un peu plus basses qu'ailleurs en Alsace. Le temps sec au moment des premiers apports d'engrais azotés n'a pas permis l'augmentation de production escomptée. Fin mars, le pâturage n'avait pas encore commencé.

## Viticulture

### Mercuriales des vins d'Alsace à la propriété

Prix moyen en €/l	Cumul provisoire campagne 2014/2015 Transaction en vrac		
	Campagne N-1 du 01 déc.2013 au 31 mars 2014	Campagne en cours du 01 déc.2014 au 31 mars 2015	Évolution 2014-2015/ 2013-2014
<b>Sylvaner</b>	1,55	1,67	+8 %
<b>Pinot gris</b>	2,63	2,96	+13 %
<b>Pinot blanc</b>	1,80	1,98	+10 %
<b>Riesling</b>	1,95	2,21	+13 %
<b>Gewurztraminer</b>	3,34	3,84	+15 %

Source : CIVA

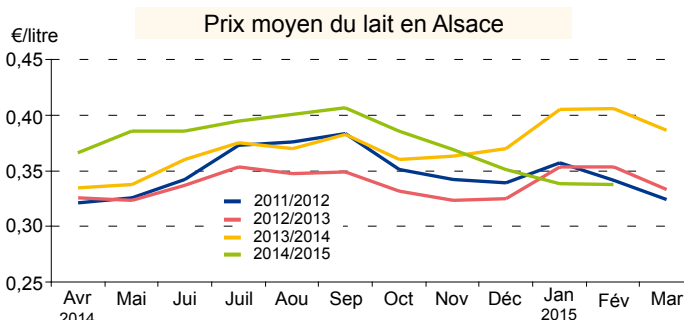
Les températures fraîches de février et mars ne permettent pas de débourrement précoce comme en 2014. Au 9 avril, aucun n'a été signalé par le responsable technique du CIVA pour le vignoble alsacien. Le débournement est prévu vers la mi-avril.

## Productions animales

### Situation laitière

Livraison (milliers d'hl)	Fév 2015	Évolution fév 2015/ fév 2014	Cumul campagne avril 2014 à février 2015	Évolution par rapport à N-1
Bas-Rhin	170	+1,58%	1 895	+5,7%
Haut-Rhin	91	-0,03%	1 024	+5,3%
<b>Alsace</b>	<b>261</b>	<b>+1,01%</b>	<b>2 919</b>	<b>+5,6%</b>

Source : enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer - extraction du 03 avril 2015



Sources : enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer - extraction du 3 avril 2015

### Deux nouvelles laiteries collectent en Alsace

La fin des quotas laitiers voit s'amorcer des changements. Certains producteurs ont profité de l'expiration de leur contrat conclu en année civile avec leurs laiteries pour en changer. Dorénavant dix laiteries assurent la collecte en Alsace.

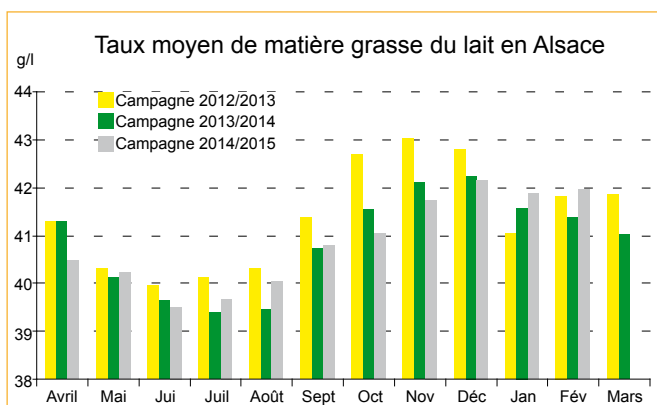
En février 2015, le volume de collecte régionale est estimé à 261 918 hl, en baisse de 7,7% par rapport au mois précédent. C'est une baisse récurrente à ce moment-là de l'année. Le pourcentage de diminution de volume collecté est quasiment identique

dans les deux départements alsaciens par rapport à janvier 2015. Mais en terme de volume régional cumulé, on est à +5,6% par rapport au volume cumulé de la campagne 2013/2014.

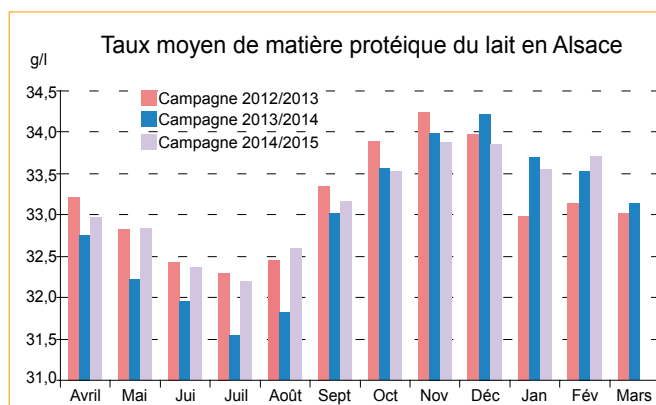
### Le prix du lait alsacien en conventionnel et en biologique

En février 2015, le prix moyen du lait (conventionnel et biologique) est de 338€/1 000 L, équivalent à celui de janvier 2015, mais en forte baisse par rapport à février 2014, avec -68€/1 000 L. À titre de rappel, les prix très rémunérateurs du premier semestre

2014 étaient favorisés par une demande asiatique très importante. Des disparités existent entre les deux départements : le prix moyen bas-rhinois est de 349 €/1 000 L contre 316 €/1 000 L pour le prix moyen haut-rhinois. Le prix du lait biologique en février 2015 est de 450 €/1 000 L dans le Bas-Rhin, et il est de 368 €/1 000 L dans le Haut-Rhin. Sur les deux premiers mois de l'année 2015, la collecte de lait biologique régionale connaît une croissance à deux chiffres, 31 milliers d'hl ont été collectés, soit +11% par rapport à janvier et février 2014.

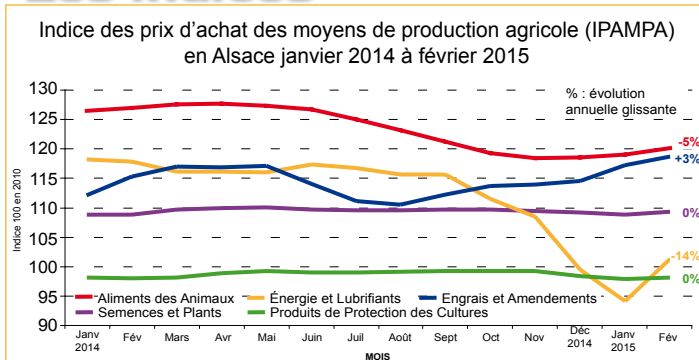


Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

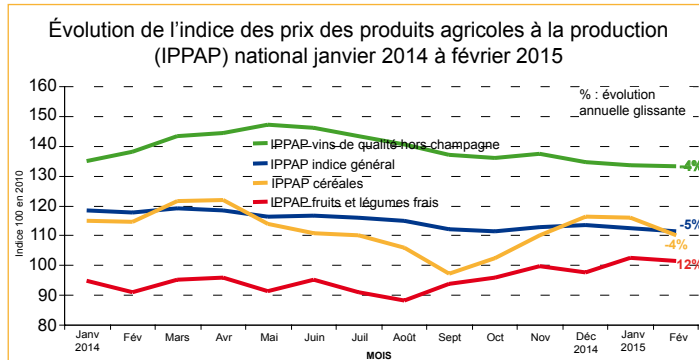


Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

## Les indices

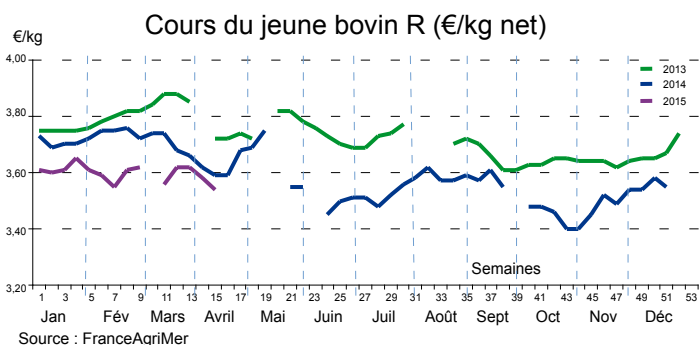


Source : SSP

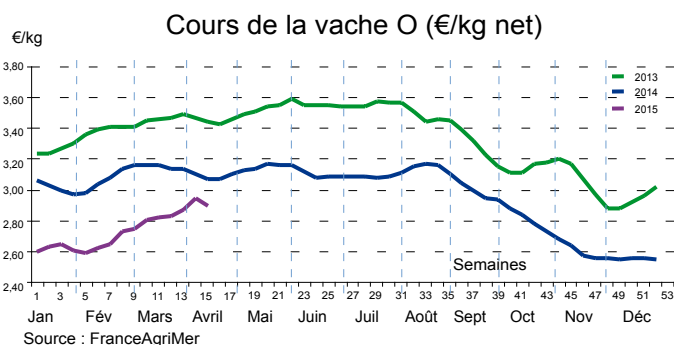


Source : INSEE

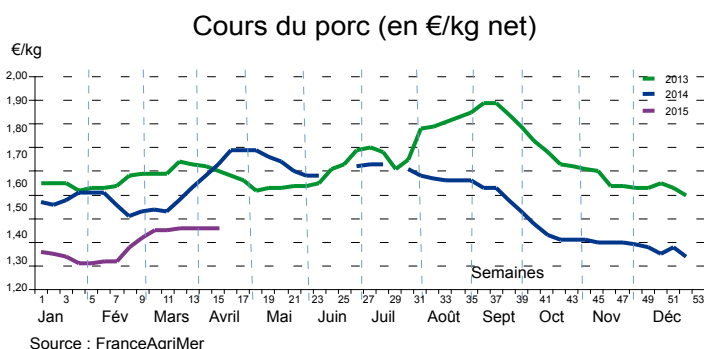
## Cotations animales et abattages



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

### Cotations des gros bovins - Région Est

en €/kg net	Moyennes Mensuelles				Moyenne Annuelle N-1	Moyenne en cours 2015 jan à mars
	Fév 2015	Évol 2015/14	Mars 2015	Évol 2015/14	2014 jan à déc	
Boeuf R	3,94	-4,0 %	3,75	-4,4 %	<b>3,87</b>	<b>3,78</b>
Vache O	2,69	-13,4 %	2,83	-10,1 %	<b>2,98</b>	<b>2,70</b>
Jeune Bovin R	3,59	-4,1 %	3,60	-2,8 %	<b>3,59</b>	<b>3,60</b>

Source : FranceAgriMer

### Activités des abattoirs alsaciens

en tonnes	février 2015	Évol fév 2015/ fév 2014	cumul janv à fév 2015	Évol cumul/N-1
<b>Gros bovins</b>	<b>683</b>	<b>+0,3 %</b>	<b>1 445</b>	<b>+0,3 %</b>
dont - Vaches	165	+24 %	355	+24,1 %
- Taurillons	314	-10 %	665	-10 %
- Génisses	164	+1,4 %	357	+1,4 %
<b>Veaux</b>	<b>33</b>	<b>-4,3 %</b>	<b>66</b>	<b>-4,3 %</b>
<b>Porcs Charcutiers</b>	<b>944</b>	<b>+1,7 %</b>	<b>2 116</b>	<b>+1,7 %</b>
<b>Poulets et coquelets</b>	<b>958</b>	<b>+5 %</b>	<b>1 914</b>	<b>-3,5 %</b>

Sources : SSP, Enquête mensuelle « Abattages grands animaux » Diffaga

L'abattage des vaches est particulièrement dynamique, aussi bien en janvier qu'en février (+24% par rapport à février 2014). Le tonnage cumulé n'a jamais été aussi élevé depuis 2010. Très bas en début d'année, le cours de vache O progresse depuis le mois de février.

### L'export en vif

Sur les deux premiers mois de l'année 2015, le nombre de bovins exportés vifs hors de France et issus d'exploitations alsaciennes est de 186, en progression de +65% par rapport à janvier et février 2014. Il s'agit principalement de jeunes bovins mâles de 6 à 12 mois. L'Alsace n'est pas une grosse région exportatrice de bovins vifs, elle est loin des 18 327 bovins exportés en janvier et février 2015 par les exploitations de Saône et Loire.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace

14, rue du Maréchal Juin – CS 31009 – 67070 STRASBOURG Cedex  
Téléphone : 03 69 32 51 47 – Télécopie : 03 69 32 51 45  
E-mail : [srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations : site Internet Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
site Internet DRAAF [www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : **Éric MALLE**  
Rédacteur en chef : **Claude WILMES**  
Rédaction : **Dominique ORTH, Marilyne MUNSTER**  
Contribution : **Olivier Henry DDPP67 - Yvan Beuret DDCSPP68**  
Composition et Impression : **SRISE Alsace**  
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1281-3370- Prix : **2,50 €**

Avril 2015

N° 87